

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 10 (1918)
Heft: 12

Artikel: L'éducation par le syndicat
Autor: Schürch, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'établir un projet de fusion de ces divers groupements.

D'autre part, au sujet de la grève générale, la conférence a discuté la situation créée par l'attitude d'un certain nombre de membres de la société des employés. Elle a condamné sévèrement l'attitude de ces dissidents, qui ont tiré dans le dos des combattants, spécialement des hommes de confiance Duby et Woker, en organisant un service d'informations et en envoyant des adresses de confiance aux autorités.

La conférence proteste contre les calomnies de ces dissidents, et contre l'arrestation des collègues qui ont été victimes de leurs convictions, se déclare solidaire de ces collègues et est prête à employer tous les moyens si des sanctions étaient prises contre l'un ou l'autre d'entre eux. L'assemblée recommande à tous ses membres de rester fidèles à l'œuvre de l'organisation sur la base du mouvement ouvrier moderne.

La Fédération suisse des employés de chemin de fer et de bateaux à vapeur V. S. E. A. ne fait pas partie de l'Union syndicale. La question fut posée et une votation générale vient d'avoir lieu parmi ses membres. Par 8450 contre 3327, ils ont donné leur adhésion. Mais, pour être définitive, une assemblée de délégués devra encore se prononcer.

Jusqu'ici, l'Union syndicale groupe l'Union ouvrière suisse des entreprises de transport, la Fédération du personnel des locomotives, les aiguilleurs et gardes-voie, le personnel des manœuvres et les agents de trains.

L'idée de l'organisation toujours plus complète est en marche; nul ne pourra l'arrêter; malgré les difficultés surgies momentanément sur sa route, elle atteindra tôt ou tard son but, aussi sûrement qu'un ruisseau son embouchure.



L'éducation par le syndicat

Nos organisations syndicales sont devenues une puissance avec laquelle on doit compter. Il aura fallu l'importante démonstration de ces quatre jours de grève générale pour attirer sur elles l'attention des pouvoirs publics qui jusqu'ici ne semblaient avoir de la considération que pour les intérêts bourgeois. L'admirable manifestation de solidarité ouvrière qui en est découlée, ne doit cependant pas nous faire oublier la grande tâche que nous devons accomplir, pour éclairer les masses sur notre idéal. Ce dernier mouvement a prouvé à nos adversaires qui feignaient en douter que les travailleurs suisses avaient confiance en leurs mandataires, puisque, sur un simple appel de leur part, des centaines de mille quittèrent subitement leurs occupations

malgré toutes les entraves et les intimidations de la bourgeoisie. Mais, plutôt que de s'enorgueillir, reconnaissons que cette confiance a accru en nous le sentiment de nos responsabilités envers elle et plus que jamais nos efforts devront tendre à faire de chacun de nos adhérents une individualité active, consciente et éclairée sur la raison d'être de nos organisations et sur le but à atteindre dans l'intérêt de la société tout entière.

Nos syndicats sont puissants, c'est incontestable, mais ils le seront encore davantage quand chacun d'eux aura pu organiser méthodiquement l'instruction de ses adhérents.

Jusqu'ici, les syndicats ont été surtout préoccupés par les dures nécessités de l'existence; les mouvements de salaires absorbaient complètement l'activité de leurs comités. Le journal officiel de la fédération était à peu près le seul moyen d'éducation dont disposaient les membres, et nous avons dit dans notre dernier numéro ce que ce moyen valait pour les syndiqués romands de quelques-unes de nos fédérations.

Nous avons étendu notre action, nos effectifs se sont considérablement augmentés; il nous faut maintenant travailler nos troupes en profondeur aussi. Cette tâche incombe en premier lieu aux unions ouvrières locales. De par nos organisations à base centraliste, chaque fédération conduit elle-même ses mouvements; la tâche des Unions ouvrières s'en est trouvée allégée. Elles n'ont plus à intervenir dans chaque conflit comme précédemment. Leur rôle se borne au maintien des bonnes relations entre sections de nos fédérations dans chaque localité et aux questions d'ordre général intéressant spécialement l'ensemble de la classe ouvrière d'une ville ou d'une région. La propagande pour la création de nouveaux groupements et l'appui à donner aux petites sections, voilà la tâche essentielle des Unions ouvrières.

Le travail d'éducation peut donc devenir pour chacune d'elles une branche importante de son activité. Dégagée des préoccupations habituelles aux fédérations, elles peuvent concentrer dans chaque localité les efforts indispensables pour créer une excellente école ouvrière. Comme l'instruction de la classe travailleuse doit être le but à atteindre, elle pourrait s'unir au parti socialiste et aux coopératives pour organiser en commun des centres d'instruction populaire. Ces trois groupements de l'activité sociale font de la propagande, donnent des conférences, sans se préoccuper l'une de l'autre. La dispersion des forces et le manque de méthode nuisent à l'ensemble. Souvent des démarches sont faites par deux groupements d'une localité auprès de la même personne pour une conférence à donner sur un même sujet dans la même semaine. Ou bien encore, deux conférenciers sont demandés pour un même sujet. Une entente serait désirable

dans chaque endroit, non seulement on obtiendrait plus d'ordre dans le choix des sujets et des conférenciers, mais les moyens financiers destinés à ce but en seraient accrus par la collaboration de deux ou trois groupements; ils permettraient l'organisation d'un travail plus fructueux.

En Suisse allemande, où existent des Unions ouvrières cantonales, il est tout indiqué que c'est à elles à concentrer le travail d'éducation, mais, dans nos cantons romands, cela n'est pas encore le cas; nous insistons auprès des Unions ouvrières pour qu'elles prennent cette initiative.

Jusqu'ici, Genève est la seule ville, où se soit maintenu l'Université ouvrière; sa situation de centre intellectuel lui est avantageuse. D'excellentes conférences y sont données par des professeurs de l'Université qui font l'impossible pour mettre leur science à la portée de leurs auditeurs ouvriers. Mais c'est l'école pour militants ouvriers que nous rêvons. Nous y arriverons; espérons que ce sera pour l'année prochaine.

Pour cette année, l'Union syndicale met à la disposition des Unions ouvrières romandes une série de conférences, dont voici l'énumération; elles devront se donner dans l'ordre indiqué:

1. Charles Naine: Le rôle de la division du travail dans la transformation économique de la société.
2. Ch. Schürch: Aperçu historique du mouvement ouvrier, les utopistes.
3. Paul Graber: Politique et syndicat.
4. G. Heymann: Le but du syndicat et son rôle économique.
5. Achille Gros-pierre: La tactique syndicale.
6. Emile Ryser: Les lois de protection ouvrière et leur application.

Dans un prochain numéro, nous dirons ce que nous entendons par cours de militants et comment ils seraient réalisables. *Ch. Schürch.*

Victor Adler

A l'heure critique, où la classe ouvrière autrichienne se ressaisit après quatre ans de guerre terrible, elle perd son meilleur défenseur: le camarade Victor Adler, qui fut depuis les débuts du mouvement ouvrier en Autriche son chef incontesté.

Et comment le fut-il! Ce qui caractérise individuellement beaucoup de nos militants: L'enthousiasme, la clarté, les connaissances méthodiques, la sainte croyance en notre idéal, la sûreté du coup d'œil sur le but à atteindre, l'intérêt porté aux revendications de chaque jour, Adler fut tout cela à la fois.

La douleur est d'autant plus grande en ce moment, où un monde nouveau est en création, combien un architecte, de sa trempe aurait pu être utile!

La perte si douloureuse pour nos camarades autrichiens sera vivement ressentie par toute l'Internationale ouvrière dont Victor Adler suivait avec intérêt et compétence tous ses congrès. Il emporte dans la tombe la reconnaissance de milliers et de milliers d'ouvriers auxquels il donna sans compter le meilleur de lui-même. Les efforts de toute sa vie ne restèrent pas sans résultats; lui-même put collaborer à la première république autrichienne qu'il rêvait depuis si longtemps. Et si aujourd'hui des centaines de mille prolétaires pleurent leur chef, son esprit demeurera cependant avec eux. Il fut le champion qui leur ouvrit la voie vers la liberté, l'esprit du disparu les conduira à la victoire finale de la justice sur l'injustice.



Commission syndicale suisse

Une importante séance de la Commission syndicale a eu lieu vendredi 29 novembre à Olten, sous la présidence du camarade Oscar Schneeberger de Berne.

La demande de subvention pour la création d'un poste de deuxième secrétaire au Tessin a donné jusqu'ici le résultat suivant:

Les ouvriers du bâtiment ont souscrit 200 fr., les relieurs 50 fr., les ouvriers des communes et états 100 fr., la Fédération des arts graphiques 70 fr., les ouvriers sur cuir 50 fr., les plâtriers-peintres 150 fr., les métallurgistes et horlogers 1000 fr., les typographes 300 fr.

D'autres souscriptions de fédérations sont encore nécessaires pour réaliser ce projet; toutes n'ont pas encore répondu.

Pour le secrétariat cantonal glaronnais, les subventions suivantes ont été consenties pour 1919: Fédérations: bâtiment 50 fr., papier et arts graphiques 100 fr., plâtriers-peintres 50 fr., métallurgistes et horlogers 300 fr., ouvriers du textile 500 fr.

L'Union syndicale du Luxembourg nous annonce sa création et son désir de nouer des relations internationales avec notre union suisse. La commission prend acte de cette communication et charge le secrétariat de lui répondre favorablement.

Invitation pour la Russie. Par le camarade Huggler, secrétaire de la Fédération des agents des trains, le comité fédéral a reçu communication d'une invitation pour la Russie, afin d'y étudier les conditions actuelles de ce pays. D'après le camarade Schatz, représentant des fédérations syndicales russes, la délégation aurait dû être formée de cinq à six représentants des fédérations suisses, avec le camarade Huggler comme chef de la délégation. Le comité fédéral décida de ne pas accepter cette invitation et de laisser aux fédérations la liberté d'envoyer quelqu'un ou pas et par contre, de proposer à la prochaine conférence internationale l'envoi d'une délégation en Russie. Cette proposition fut ratifiée par la commission syndicale.

Conférence internationale de la paix. Le président de la centrale syndicale hollandaise, camarade Oudegest, nous invitait télégraphiquement à une conférence internationale qui devait se tenir en même temps et au même endroit que le futur congrès de la paix. Dans une lettre, cette invitation nous était confirmée avec la proposition d'ordre du jour suivant: Nouveaux statuts; transfert du secrétariat international; conférence de la paix; nomination d'une commission de représentants syndicaux pour les négociations de la paix.